Image not found or type unknown

Travaux de pause par un artisan

Par **Nicole Durand**, le **27/10/2016** à **12:22**

Bonjour
un artisan à cassé l évier a la pause. Je l ai payé 330 euros sur internet.
J ai pu racheter le même modèle que j ai payé 130 euros. (Geste commercial)Quelle somme, je dois facturer à l artisan ? 130 euros? ou 330? Ou 200 euros?
Merci pour votre réponse.
Mme Durand

Par **Visiteur**, le **27/10/2016** à **13:46**

Bonjour,
si c'est l'artisan qui l'a cassé il aurait du le racheter lui !? Je ne comprends vos 200€..? A mon sens il vous doit le prix de celui qu'il a cassé... Que vous ayez pu en racheter un moins cher ce n'est pas son problème !

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés